



**LE PROJET ÉDUCATIF DE
LA VILLE D'ARGENTEUIL**



AVANT- PROPOS

Moyen de lutter contre l'exclusion, de favoriser la réussite pour tous et élément du développement local, l'éducation est un axe fort de la politique de la Municipalité. Les actions menées sur le territoire ces dernières années ont mis en relief la nécessité d'installer une culture du projet, véritable ferment pour repenser collectivement la question éducative en faveur des enfants et des jeunes de nos quartiers et proposer des stratégies innovantes orientées vers leur réussite.

Les politiques éducatives doivent s'adapter : le travail partenarial est devenu clairement une nécessité quotidienne. C'est pourquoi la Municipalité a souhaité élaborer un projet d'éducation transversal au sein duquel les enseignants, les parents, les associations, les différentes institutions de l'État, des collectivités territoriales et autres partenaires du territoire, ainsi que les agents municipaux et les élus collaborent.

En effet, l'Éducation des enfants ne relève pas uniquement de la famille d'un côté et de l'école de l'autre. Les autres acteurs éducatifs interviennent sur les différents temps de vie des enfants et des jeunes.

Dans ce contexte d'éducation partagée, un projet d'éducation pour le développement d'un territoire garantissant le bien être et l'épanouissement personnel, nécessite une mise en cohérence des temps, espaces et contenus éducatifs.

Le Projet Éducatif Local (PEL) devient un cadre local d'expression du partenariat entre l'ensemble des acteurs éducatifs d'un territoire, dont l'État fait parti. D'une part, le PEL inscrit la préoccupation éducative, la préoccupation des enfants, des adolescents et des jeunes dans les différentes dimensions du développement territorial : l'urbanisme, le volet social et économique, l'insertion professionnelle ou encore la citoyenneté.

D'autre part, un PEL renvoie aux temps éducatifs, aux espaces éducatifs et aux contenus éducatifs, tant il est évident aujourd'hui qu'il convient, au-delà du nécessaire dialogue entre les différents intervenants éducatifs, de construire une perspective novatrice du service public de l'éducation qui articule, harmonise, met en convergence et en complémentarité les différentes interventions éducatives, que ce soit celles de l'École, celles de la famille et celles de tous les espaces temps que fréquentent les enfants et les adolescents.

Le Projet Éducatif d'Argenteuil, par la manière dont il sera mis en œuvre, par la mobilisation qu'il suscitera dans les quartiers, avec les familles, avec les établissements scolaires, avec tous les jeunes, montrera à l'échelle des territoires qu'ensemble nous sommes plus forts pour cette nécessaire transmission éducative, pour faire vivre pleinement et avec tous des politiques éducatives locales fortes. Vouloir rassembler les adultes d'une ville dans une réflexion exigeante, pour que l'éducation des enfants devienne un enjeu collectif, est un défi.

« La capacité à créer, à innover, à imaginer doit être favorisée dans les politiques nationales et locales d'éducation formelle et informelle, de culture et de soutien aux pratiques artistiques et sportives, d'information, de formation et de recherche, de soutien à la vie associative » (Appel de Bobigny- A l'initiative du Réseau Français des Villes Éducatrices, de nombreuses organisations du monde de l'éducation ont décidé de travailler à l'élaboration d'un projet éducatif alternatif pour répondre aux défis de demain. L'appel final est un texte de consensus, qui fixe les termes d'un débat sur l'Éducation que les villes signataires souhaitent).

SOMMAIRE

I. DÉMARCHE DE CONSTRUCTION ET CONCERTATION	4
II. LES VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF LOCAL D'ARGENTEUIL	6
III. LES ENJEUX ÉDUCATIFS DU PEL	8
VIVRE ENSEMBLE	9
RÉUSSIR	10
ÊTRE SOLIDAIRE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS	11
IV. ANIMATION ET LE PILOTAGE DU PEL D'ARGENTEUIL	12
V. LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PEL	14
PLAN D'ACTIONS PRÉVISIONNEL ET ÉVOLUTIF	16
VIVRE ENSEMBLE	17
RÉUSSIR	19
ÊTRE SOLIDAIRE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS	21



I. DÉMARCHE DE CONSTRUCTION ET DE CONCERTATION

Au regard de l'évolution des besoins des enfants et des jeunes, des transformations de l'offre et des structures éducatives sur la commune, des modifications intervenues dans l'environnement local, il est apparu nécessaire de formaliser un Projet Éducatif Local.

Depuis 2008, la Municipalité a la volonté de développer un Projet Éducatif Local intégrant l'ensemble de la population et la totalité des ressources : culturelles, sportives, éducatives, environnementales, urbaines, économiques. En mettant en œuvre des actions s'appuyant sur cette richesse et cette diversité, elle affirme sa volonté de transformer la ville en véritable espace éducatif.

Le projet Éducatif Local consiste à exprimer ce que les acteurs envisagent pour, collectivement, assumer leur responsabilité et conduire les générations successives d'enfants habitant sur le territoire jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte, tout en leur permettant d'être acteur de l'espace social.

De façon pragmatique, l'élaboration du projet intervient alors que de nombreux dispositifs sont en place. Les acteurs existent – les actions aussi -, les outils existent, déjà mis en œuvre parfois là où va se construire le projet, en tout cas déjà pratiqués, expérimentés, que ce soit dans l'école ou hors l'école. Mais en s'appuyant sur ces socles fondateurs de l'action, le Projet Éducatif Local installe une dynamique autre. C'est un texte qui émane du local et permet de construire un système d'action publique différent s'appuyant sur le territoire. Il propose ainsi une relecture de l'ensemble de l'existant dans le champ de l'éducation pour que le sens en soit produit collectivement et d'inventer des réponses adaptées aux besoins lorsque l'offre est insuffisante ou inexistante. Il permet d'apporter de la cohérence à l'ensemble des actions sur le territoire.

A travers sa construction même, le Projet Éducatif Local permet aux acteurs locaux d'acquérir une culture et un langage communs qui rendent possible l'écriture de l'avenir.

Pour conduire cette démarche, la Commune d'Argenteuil a fait le choix d'impulser une très large concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs en plusieurs étapes afin de réaliser un état des lieux, de définir les valeurs du PEL et les choix éducatifs, de construire un plan d'action et de fixer le suivi et l'évaluation du projet. La Ville s'est appuyée sur les compétences et expertises de partenaires extérieurs tels que Prisme et Aide & Action.

Durant l'année 2009/2010, les « mardis de l'Éducation », ont permis d'établir un état des lieux sur la ville en travaillant autour de 6 problématiques communes aux préoccupations des acteurs éducatifs argenteuillais :

1. développer et étendre le champ possible des réussites ;
2. mettre en œuvre une continuité éducative dans le sens d'une coéducation ;
3. affirmer le rôle et les compétences des parents ;
4. favoriser la réussite scolaire, développer des modes d'intervention complémentaires ;
5. faire vivre une dynamique territoriale de vie et d'action ;
6. permettre aux enfants et aux jeunes de tenir une place dans leur ville.

Par ailleurs, lors de la Première Journée des acteurs éducatifs argenteuillais, le 19 mai 2010, 4 objectifs ont été élayés et développés en référence aux 6 axes des « mardis de l'éducation » :

1. travailler la continuité éducative en intégrant la cohérence des temps de chacun ;
2. développer le champ des réussites pour une diversification des apprentissages, des expériences et le développement des talents ;
3. contribuer à la réussite scolaire, par des modes d'intervention complémentaires ;
4. permettre aux enfants et aux jeunes de tenir une place dans leur ville en y exerçant leur citoyenneté et assurant l'accès aux droits fondamentaux.

Pour cette première étape, la construction collective a été menée en collaboration avec le secteur associatif, l'Éducation nationale et des parents d'élèves. L'objectif était d'établir un diagnostic et de formuler des préconisations en termes d'orientation, d'actions et d'objectifs.

Les acteurs venant d'horizons différents (scolaire, sport, culture, prévention, santé, insertion, social, culturel), les logiques sectorielles ont pu être dépassées et les regards croisés.

Au terme de ce travail collectif, un temps de restitution de tous ces travaux : la 2^{ème} journée des acteurs éducatifs, auquel l'ensemble des acteurs éducatifs a été invité, s'est déroulée le 8 décembre 2010.

Un travail spécifique a ensuite été mené avec les services municipaux, en interne, afin de garantir une meilleure appropriation du Projet et une réflexion transversale et décrochée.

Des ateliers interservices ont été portés par la Ville, de janvier à juin 2011, et ont permis cette appropriation par les agents municipaux, à partir des résultats des travaux antérieurs menés par des acteurs extérieurs.

L'ensemble des acteurs a ainsi motivé son désir de construire un PEL pour :

- ✓ faire face à un nouveau contexte général : changements culturels et accessibilité aux différentes formes de savoirs ; circulation plus rapide de l'information et accès aux nouvelles technologies ; mobilité internationale ; échanges interculturels et intergénérationnels ; importance de l'environnement et de l'adaptabilité aux nouveaux emplois.
- ✓ intégrer des spécificités territoriales propres à Argenteuil : situation critique en termes de réussite scolaire et niveaux de qualification ; besoin de lisibilité et de cohérence des actions menées sur le territoire en faveur de la réussite éducative ; nécessité d'articulation avec les projets de territoire ; nécessité de travailler avec un cadre commun et partagé de référence ; demande croissante de travail en réseau et en partenariat, création d'actions nouvelles répondant aux besoins locaux (ex : décrochage)

Des groupes de travail thématiques par quartier ont par la suite été constitués afin de mettre en musique le PEL à une échelle territoriale pour répondre au plus près aux besoins des habitants. Plus d'une cinquantaine d'ateliers pluri-acteurs ont été menés, jusqu'à ce jour sur le territoire, une fois par mois, par quartier et thématique, réunissant entre 10 et 30 partenaires d'horizons divers (directeurs d'écoles, enseignants, coordinateurs de réseaux de l'éducation nationale, conseillers d'orientation, assistants sociaux scolaires, psychologues scolaires, PMI, CAF, police judiciaire, Mission locale, E2C, Centres de loisirs, jeunesse, culture, sport, atelier nature, associations, CCAS, prévention spécialisée, parents d'élèves, centres sociaux, délégués de l'Etat...).

De même un groupe de travail avec les élus a permis d'asseoir la transversalité du Projet Éducatif d'Argenteuil. Les élus ont travaillé collectivement, une fois par mois pendant 6 mois, à partir des éléments produits par les acteurs, afin de consolider les valeurs du PEL et de confirmer les axes de travail pour la première phase du Projet Éducatif Local.

La construction même du Projet Éducatif sur la Ville a mis en évidence les leviers de l'action collective en regroupant des acteurs appartenant à des institutions différentes, ayant des statuts différents, mais intervenant sur un même territoire, auprès de la même population. Elle a montré le rôle clé d'individus « trait d'union » qui ont des doubles ou triples appartenances grâce auxquelles ils peuvent relier des mondes qui habituellement s'ignorent.

Le Projet Éducatif d'Argenteuil est ainsi le fruit de la concertation entre les différents partenaires éducatifs, associatifs ou institutionnels et l'aboutissement d'une première étape d'une démarche collective.



II. LES VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF LOCAL D'ARGENTEUIL

Une réflexion spécifique de tous les acteurs a été menée sur les valeurs éducatives et sur le référentiel commun.

L'ensemble des partenaires du Projet Éducatif Local doit s'efforcer d'explicitier une visée commune. Ce travail se traduit par un accord sur des valeurs éducatives à promouvoir par le biais de toutes les actions et quel qu'en soit le cadre ainsi que sur les savoirs (savoir-être et savoir-faire) transversaux, essentiels tant pour la réussite scolaire que pour une insertion sociale réussie, y compris à plus long terme, et qui peuvent se développer dans tous les contextes.

Il n'y aurait pas de sens à construire une simple liste de valeurs communes. L'intérêt est de provoquer un débat entre les différents acteurs, de faire expliciter le lien entre les pratiques éducatives dans un contexte différent et les valeurs éducatives qui peuvent être communes.

Les valeurs du PEL ont été associées à de grands principes fondateurs et partagés par l'ensemble des acteurs : « le vivre ensemble », « la réussite éducative », « la lutte contre les inégalités ».

Premièrement, construire le « **vivre-ensemble** », c'est accepter d'autrui qu'il pense et agisse différemment, accepter de confronter des points de vue, des façons d'être et d'agir dans le respect de l'égalité et de la réciprocité, en toute confiance, dans un souci de compréhension, d'ouverture et de progrès, pour le meilleur des relations humaines.

Ainsi, les valeurs associées au « vivre ensemble » sont les suivantes :

- ✓ **Mixité** : Il s'agit de mobiliser toutes les ressources du territoire dans son ensemble, qu'elles soient individuelles, économiques ou culturelles avec l'ambition d'engager l'ensemble des habitants dans une dynamique de développement social endogène, c'est-à-dire qui prend naissance dans les territoires grâce aux habitants, aux enfants, aux jeunes eux-mêmes, qui est basé sur les ressources disponibles localement, notamment la diversité des genres, des âges, des savoirs, des expériences et des cultures. L'idée est de créer des espaces de tolérance sur notre territoire pour garantir le « mieux vivre », qu'il s'agisse de mixité sociale, urbaine, scolaire ou encore culturelle.
- ✓ **Citoyenneté** : Être citoyen, c'est accomplir ses droits et ses devoirs civiques mais également être responsable individuellement et collectivement. Le citoyen contribue à donner un sens à la société dans laquelle il vit. Ici, on parle également d'éducation à la citoyenneté qui permet d'informer, de sensibiliser tous les publics : enfants, jeunes, adultes, aux attitudes et aux valeurs du vivre ensemble. Il s'agit aussi bien évidemment de créer des lieux de rencontres, d'échanges et d'initiatives pour participer collectivement à la vie de la cité.
- ✓ **Respect** : Il renvoie au respect des autres et au respect de son environnement. Il est intrinsèquement lié au savoir-vivre essentiel si l'on veut construire un avenir commun et partagé. L'éducation au respect est un élément fondamental de la vie en société et il implique avant tout de reconnaître l'autre comme une personne et de considérer son environnement avec bienveillance.
- ✓ **Cohésion** : La cohésion est utilisée ici dans un objectif collectif. En référence au « vivre ensemble », elle renvoie à la notion de cohésion sociale, qui a pour but de contribuer à l'équilibre et au bon fonctionnement de la société. Les facteurs clés du PEL pour créer une vision commune et rétablir la confiance en l'avenir sont pour nos territoires la responsabilité partagée et la cohésion sociale qui garantissent notre capacité à assurer le bien être de tous les enfants, jeunes et adultes en réduisant les disparités.

Deuxièmement, le PEL doit contribuer à « la réussite éducative ». Cet axe a donné lieu à de longs échanges autour du concept même de réussite éducative. Il est entendu ici comme étant l'un du pilier du PEL, et renvoie à l'idée de conduire chaque enfant, chaque adolescent et chaque jeune vers un succès que celui-ci soit personnel, scolaire, professionnel, sportif ou culturel. Les actions menées sous couvert de la réussite éducative doivent contribuer à l'épanouissement de chaque individu et à son accomplissement personnel.

C'est pourquoi, les valeurs associées à l'arbre de la « réussite éducative » sont les suivantes :

- ✓ **Bien être des enfants et des familles** : la notion de bien être a été définie en sons sens strict et conventionnel. Il correspond à un état lié à la santé, au plaisir, à la réalisation de soi, à l'harmonie avec soi et les autres. Le bien être est pour les acteurs un élément essentiel de l'épanouissement personnel et de la réussite éducative. Le bien être n'a pas été restreint aux seuls enfants et jeunes mais étendu également aux familles, premier soutien des enfants dans leur parcours de vie. Le PEL prend également en compte le bien être des parents, qui sont au premier rang des acteurs de l'éducation de leurs enfants.
- ✓ **Ouverture d'esprit** : Il s'agit de permettre à chaque enfant, jeunes, adultes d'être capable de remettre en question des éléments d'information à la lumière de preuves disponibles. L'ouverture d'esprit doit permettre de tenter de comprendre une opinion différente.
- ✓ **Autonomie** : c'est tout simplement la faculté d'agir par soi-même
- ✓ **Esprit individuel et conscience collective** : A l'heure où l'individualisme semble s'imposer et tandis que les grands enjeux de la société se traitent à l'échelle collective, il est indispensable de parler de conscience collective qui renvoie à l'ensemble des valeurs communes sur notre Ville et sur nos territoires. La conscience collective correspond aux comportements partagés dans une collectivité. Elle doit être associée à l'esprit individuel (qui n'a pas de rapport avec l'individualisme) qui fait écho à l'autonomie et la capacité d'agir par soi-même et d'être acteur d'une société.

Troisièmement, le PEL doit être synonyme de « solidarité et réduction des inégalités ». Il s'agit ici de faire du PEL un moyen de lutter contre l'exclusion, un élément du développement local et du développement social. Notre politique éducative doit être plus globale, une politique éducative « inclusive ». L'existence d'un enseignement de qualité représente en outre un investissement à long terme de nature à favoriser l'ascension sociale ainsi que l'égalité des chances.

Pour ce faire certaines valeurs fondamentales et référentiel commun ont été identifiés :

- ✓ **Équité** : L'équité permet d'adapter les conséquences d'une décision souvent générale aux circonstances et à la singularité des situations et des personnes (spécificités historiques, socioculturelles liées aux passés et cultures individuels). C'est l'idée de l'égalité « juste » et ce qui est juste, c'est que tout le monde ait les mêmes « chances » dans la vie, pas que tout le monde arrive au même résultat. Il faut que chacun soit placé sur la même ligne de départ. Si certains partent avec de l'avance, ce n'est évidemment pas équitable. Et il faut aussi que chacun dispose des mêmes atouts. Dans le cadre du PEL, la notion d'équité renvoie également à « l'équité sociale » : c'est le fait d'offrir des conditions de vie justes et équitables pour tous les hommes et femmes.
- ✓ **Égalité** : Cette valeur s'entend pour les acteurs, dans un sens traditionnel. C'est le fait que les hommes et les femmes doivent être traités de la même manière, avec la même dignité, qu'ils disposent des mêmes droits et sont soumis aux mêmes devoirs. Les acteurs l'associent également fortement à la notion d'égalité sociale qui inclue les domaines de la liberté d'expression, de l'accès au droit, l'accès à l'éducation et l'accès aux soins et tout simplement à l'amélioration des conditions de vie de chacun. Les acteurs ont fortement mentionné la nécessité de travailler sur l'éducation à l'égalité, avec notamment l'égalité garçon/fille et la lutte contre les stéréotypes.
- ✓ **Accessibilité** : Cette notion ne renvoie pas seulement à la problématique du handicap mais est étendue à l'ensemble des citoyens et fait référence à la liberté de déplacement dans l'espace, à l'accès au droit et service en général, au droit à la scolarisation, au fait de pouvoir valoriser et développer sa culture, à l'adaptation aux systèmes numériques.
- ✓ **Solidarité** : Selon les acteurs, la solidarité est un lien d'interdépendance entre les individus dans une même société, elle est un trait d'union entre les personnes, les groupes, les générations, elle est également liée à la conscience collective et renvoie à l'entraide et à la bienveillance. Cette dernière valeur fait aussi écho à l'éducation au développement et à la solidarité internationale qui vise à donner aux jeunes des clés de compréhension des déséquilibres mondiaux et à encourager leur réflexion sur les moyens de réduire la pauvreté et les inégalités. Elle participe à l'éducation au développement durable, en contribuant à la compréhension des interdépendances environnementales, économiques, sociales et culturelles à l'échelle mondiale.



III. LES ENJEUX ÉDUCATIFS

Au-delà des valeurs portées par le Projet Éducatif Local et en fonction du diagnostic et des visées éducatives, les partenaires ont fait des choix, établi des priorités et intégré, pour sa mise en œuvre, des dimensions temporelles et stratégiques. Quels que soient ces choix, les personnels de l'État, personnels municipaux, intervenants des clubs sportifs et d'associations culturelles et sociales devront mettre leurs moyens en commun. C'est une des conditions majeures de la mise en œuvre du Projet Éducatif Local.

1. Définition collective du PEL

Le Projet Éducatif Local d'Argenteuil a tout d'abord été défini par les acteurs: « Le Projet Éducatif Local est un projet réalisé en partenariat avec tous les acteurs d'un même territoire grâce à un diagnostic commun et une harmonisation des modes d'actions.

Il permet de réunir autour de l'enfant tous les acteurs qui jouent un rôle dans l'environnement de celui-ci.

Le PEL nécessite une mise en dynamique collective pour aller vers un projet partagé, producteur de sens, à l'échelle territoriale et globale. »

2. Le Projet Éducatif et son champ d'application

Le premier volet du Projet Éducatif Local d'Argenteuil a été pensé sur 4 ans (2012-2016), il prend en compte les enfants depuis leur naissance jusqu'à l'insertion professionnelle du jeune soit les 0-25 ans.

Il a pour vocation de s'appliquer sur l'ensemble du territoire Argenteuillais.

3. Les finalités et les objectifs du PEL

VIVRE ENSEMBLE

Développer l'apprentissage du vivre ensemble et poursuivre une dynamique éducative collective et citoyenne à l'échelle des quartiers et de la ville

OBJECTIF :

Renforcer la professionnalisation des acteurs et mobiliser les compétences d'Éducation Populaire pour travailler les liens entre citoyens

Il s'agit de promouvoir en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels, une éducation visant l'amélioration du système social, reconnaissant à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Les individus sont co-auteurs de leur devenir.

Par ailleurs, il s'agit d'augmenter les compétences des acteurs et de favoriser l'émergence d'une culture commune.

Dans le cadre de cette démarche, la Municipalité portera ses actions sur:

- **La création d'espaces d'interconnaissance, de réflexion et de travail en commun**

Il s'agit de faciliter des échanges réciproques entre des personnes ou entre des groupes, échanges qui mettent en lumière les différences et les similitudes dans les façons de voir, de penser et d'agir. Ces espaces permettent aux professionnels et individus de créer du lien et de se projeter ensemble sur de nouveaux projets. L'inconnu et le totalement étranger sont toujours plus ou moins insécurisants et rejetés, c'est pourquoi il est essentiel de provoquer l'échange et les rencontres afin de lever des stéréotypes et faciliter les passerelles entre acteurs.

- **La mise en place des temps de formation en direction des professionnels éducatifs**

La qualification des acteurs éducatifs est primordiale et devra être menée à la fois sur des secteurs précis tels que l'enfance, la jeunesse ou la restauration scolaire mais elle doit être envisagée de façon pluri-professionnelle afin de faciliter le travail transversal, partenarial et de favoriser la continuité des temps de l'enfant et du jeune

- **Le décroisement des quartiers par le lien social**

Décroiser les quartiers en les ouvrant les uns aux autres en favorisant la rencontre et le rapprochement entre habitants, et en développant la solidarité. C'est aussi créer des temps conviviaux organisés pour l'ensemble des citoyens.

- **L'accompagnement des habitants et des jeunes vers une démarche citoyenne**

Il paraît indispensable que chaque individu s'insère dans la société et y joue un rôle citoyen pour construire ensemble le territoire de demain. La citoyenneté ne se réduit pas à s'engager pour l'environnement et le développement durable, c'est aussi agir et s'impliquer dans une réflexion collective, dans les débats de demain avec la volonté de faire évoluer les pratiques et de participer aux changements au sein de sa cité.

- **La reconnaissance des capacités d'expertise de chacun**

Chaque acteur, qu'il soit jeune, professionnel, bénévole, habitant, citoyen, détient des compétences, des connaissances et fait preuve d'expériences qui viennent enrichir les débats et doivent être reconnues et entendues.

L'expertise de chacun constitue une force et ne doit pas être négligée.

- **La prise en compte de la parole des jeunes et des enfants**

Les enfants et les jeunes sont les citoyens de demain, c'est pourquoi il est essentiel de les inciter à évoquer leur place dans la société, leurs souhaits et inquiétudes pour l'avenir.

Certaines questions de société concernent directement les jeunes : la famille, l'éducation, la justice, les violences, les discriminations, la santé, le handicap, la précarité, l'expression et la participation, la vie privée et internet. Ils doivent être associés à la construction des réponses à apporter.

Contribuer à la réussite éducative des enfants et des jeunes, à leur bien-être et à celui des familles

OBJECTIF :

Permettre la construction d'un parcours éducatif en faveur de la réussite et promouvoir l'innovation éducative

Qu'elle soit scolaire, professionnelle, personnelle ou autre, quelle que soit la définition que nous donnons à la réussite, elle est l'aboutissement d'un parcours, un but à atteindre. Un enfant, un adolescent, un jeune doit pouvoir aimer, être motivé, être passionné par ce qu'il fait et trouver ainsi le chemin de son épanouissement personnel grâce à un parcours personnalisé.

L'innovation, quant à elle, se repère à plusieurs niveaux :

- Dans les outils et technologies disponibles, qui se caractérisent par des interfaces de plus en plus intuitives et des fonctions de partage toujours plus grandes.
- En formation professionnelle, par le biais de vidéos, d'utilisation des médias, des réseaux sociaux.
- Par la montée en puissance de la formation par les pairs, aide à l'apprentissage entre enfants et jeunes
- Par le décloisonnement des savoirs en incluant des temps culturels, sportifs, éducation à l'environnement et à la santé sur temps scolaire.

La Municipalité orientera ses actions sur :

- **Le renforcement de l'offre éducative et dispositifs d'apprentissage en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes sur temps scolaire, périscolaire et libre**

Il s'agit ici d'une part de favoriser la maîtrise du socle commun de compétence et de connaissances par chaque enfant afin qu'il puisse par ces acquis, donner du sens aux apprentissages et les réinvestir dans sa vie d'enfant, de jeune et d'adulte. D'autre part de prendre en compte la continuité des temps de l'enfant afin que ces apprentissages se poursuivent en dehors de l'école et soient accessibles au plus grand nombre.

- **L'accompagnement des jeunes pour leur permettre d'acquérir les compétences adaptées à leurs parcours professionnel, lever les freins à leur autonomie et exercer leurs compétences sociales dans la cité**

Il s'agit de lever les freins liés à l'insertion professionnelle, les obstacles liés à l'accès et au maintien au logement des jeunes, favoriser la mobilité ... Créer un environnement social et culturel pour favoriser l'exercice de l'autonomie et la citoyenneté.

- **L'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif**

L'éducation des enfants est une préoccupation constante pour les parents et il est essentiel de promouvoir et respecter la place des parents dans tout acte éducatif mais aussi de les soutenir et valoriser leurs compétences pour qu'ils puissent accompagner leurs enfants dans leur scolarité.

- **L'expérimentation de nouvelles formes d'actions éducatives**

L'expérimentation permet aux professionnels de faire évoluer leurs pratiques au service de la réussite des enfants et des jeunes et de leur épanouissement. Elle questionne les habitudes et les organisations de travail dans l'intérêt de l'enfant et du jeune et pour s'adapter à la diversité de leurs besoins. Elle enrichit par ailleurs la réflexion collective et les projets sur le territoire.

- **Améliorer la vie quotidienne des écoles et des centres de loisirs**

L'accueil des enfants dans des conditions adaptées et optimales au sein des écoles et centres de loisirs est primordiale.

ÊTRE SOLIDAIRE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Lutter contre les inégalités sociales en favorisant l'accessibilité des espaces, des droits et des ressources

OBJECTIF :

Favoriser l'égalité des chances

C'est permettre l'amélioration de la situation des personnes les plus fragilisées mais aussi renforcer les rapports égalitaires homme/femme et lutter contre les discriminations de tous types grâce à l'éducation.

Les objectifs de la Municipalité sur ce champ sont les suivants :

- **Permettre une prise en charge adaptée favorisant la réussite éducative**

La Ville s'engage auprès des enfants en difficulté grâce à différents dispositifs qui permettent à tout enfant en difficulté, la construction d'un parcours de réussite éducative qui constituera pour lui une étape décisive, lui permettant de se situer sur une trajectoire positive.

Le dispositif de réussite éducative, par exemple, cherche à faire évoluer les principes et les modes d'intervention afin d'obtenir davantage de cohérence et de complémentarité entre les dispositifs existants sans s'y substituer. Les parcours personnalisés sont construits en mobilisant le réseau d'acteurs du territoire, en collaboration avec les parents.

- **Permettre l'accès aux services et infrastructures dans les quartiers – Accès de tout pour tous**

Qu'il s'agisse d'accès à l'école, d'accès au droit, d'accès à la santé, d'accès aux espaces, la Ville s'engage pour être toujours au plus près des enfants, jeunes et adultes. Une attention particulière est apportée en ce sens au public porteur de handicap, la Ville s'investit sur l'accueil individualisé des publics et la sensibilisation aux handicaps.

Le Projet Éducatif Local fait écho aux projets de territoire, ce dernier ayant pour ambition de faciliter l'accès aux services en restant le plus proche des citoyens.

- **Créer un environnement favorable aux apprentissages et à l'épanouissement personnel**

L'épanouissement et la réussite sont liés à la façon dont sont conçus l'espace public et l'espace scolaire.

Nombre de bâtiments scolaires ont été pensés pour des pédagogies, des élèves et des enjeux de sociétés bien différents, c'est pourquoi la rénovation du patrimoine scolaire est un véritable défi et une priorité. Par ailleurs, ce nouveau patrimoine scolaire doit s'intégrer dans un espace urbain adapté aux nouveaux modes de vie, facilitant l'accès aux services mais aussi aux espaces verts et de loisirs.

- **Sensibiliser les habitants aux problématiques de santé et assurer une prévention santé**

La prévention, la promotion de la santé et la prise en charge des populations les plus fragilisées sont des axes d'engagement de la Ville car ils sont indissociables du bien être, de l'épanouissement et de la réussite de chacun. Des actions de promotion de santé spécifiques et l'amélioration de l'accès aux soins sont nécessaires pour lever les obstacles conduisant à l'exclusion.

- **Favoriser la mobilité des jeunes et des familles**

Cet objectif est un corolaire de la réussite éducative ou du vivre ensemble. Le décroisement des quartiers et l'accès à l'enseignement découle de la capacité des enfants, jeunes et adultes à être mobiles dans la ville et hors de la ville.



IV. L'ANIMATION ET LE PILOTAGE DU PEL D'ARGENTEUIL

Il est essentiel que le PEL inclut sa propre règle de fonctionnement et que celle-ci prévoit un bilan régulier, une évaluation, et une révision éventuelle soit de ses règles soit des orientations retenues. Par ailleurs, une personne doit être identifiée et reconnue comme référente pour le PEL.

La Ville a vocation à piloter et à animer la mise en œuvre du Projet Éducatif Local.

Comité de pilotage

Le comité de pilotage doit être composé des institutions partenaires de l'Éducation.

Présidé par la Ville, il doit associer, les représentants locaux des services de l'État (EN, DDCS, DRAC), du Conseil Général (ASE, service éducation), de la CAF, des fédérations de parents, du tissu associatif.

Groupe technique

Celui-ci constitue la cheville ouvrière du PEL. Il est composé de techniciens de chacune des institutions partenaires. Sa mission est de piloter la mise en œuvre du PEL tout au long de l'année, de mettre en action les orientations et les objectifs. Il doit également animer le suivi et les évaluations et produire le bilan de fin d'année présenté au comité de pilotage. Après consultation des groupes de travail notamment, ses membres élaborent des propositions d'orientation et des actions nouvelles, si nécessaire.

Un coordinateur

Il doit être désigné et bien identifié par tous les partenaires. Ce sera un véritable chef de projet ayant la mission d'instruire la démarche d'élaboration du PEL, d'animer le groupe technique et de faire le lien avec le comité de pilotage et l'instance d'évaluation.

Des espaces territorialisés d'échange sur les questions éducatives

Ils sont composés par l'ensemble des partenaires éducatifs du territoire identifié et ont pour mission d'élaborer un plan d'action spécifique au regard des problématiques particulières partagées collectivement sur ledit territoire.

Ces espaces d'échange viennent alimenter la réflexion à l'échelle ville et réciproquement prennent en compte les grandes orientations communes à l'ensemble des territoires.

Ils sont co-animés par le coordinateur du PEL et les référents territoriaux responsables de l'animation du réseau d'acteurs à l'échelle du quartier.



V. LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PEL

Une fois le projet éducatif rédigé, il faut se donner les moyens d'entretenir la vitalité du projet : les engagements doivent être mis en œuvre, leurs effets évalués au regard des objectifs fixés ; la concertation entamée pour construire le projet éducatif local doit aussi se poursuivre. Cela suppose que des outils de travail, de communication et d'évaluation soient mis en place et fonctionnent.

L'instance d'évaluation

Chaque début d'année, un rapport doit être présenté au comité de pilotage. Il comprend les résultats des évaluations menées sur chacun des axes constitutifs du projet éducatif. Ceux-ci mettent en évidence les points forts et les points faibles avec les éléments d'appréciations, qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs. Pour chaque axe des propositions concrètes sont formulées au sein d'un groupe de travail. Elles doivent faire l'objet d'une validation par le comité de pilotage avant d'être mises en œuvre l'année suivante.

Des groupes de travail

Différents groupes de travail correspondant aux grands axes du PEL doivent être mis en place. Ceux-ci permettent d'élargir le champ des partenaires aux parents, aux responsables associatifs. Leur fonction est d'alimenter le groupe technique en termes de propositions, de mise en place d'expérimentations.

Actions de communication

Le travail effectué dans le cadre du PEL doit permettre une communication plus efficace. Il est important que l'information se développe au sein de chaque structure, comme entre structures. Il est également nécessaire de communiquer avec un public plus large que celui constitué par ceux qui en sont les principaux acteurs. Des documents spécifiques seront régulièrement diffusés à l'adresse de l'ensemble du public concerné.

|



PLAN D' ACTIONS PRÉVISIONNEL ET ÉVOLUTIF

VIVRE ENSEMBLE

Développer l'apprentissage du vivre ensemble et poursuivre une dynamique éducative collective et citoyenne à l'échelle des quartiers et de la ville

OBJECTIF :

Renforcer la professionnalisation des acteurs et mobiliser les compétences d'Éducation Populaire pour travailler les liens entre citoyens

1. Créer des espaces d'interconnaissance, de réflexion et de travail en commun

- Constituer des groupes de travail autour du projet éducatif par quartiers co-pilotés avec les Maisons de Quartiers
- Décliner la mise en œuvre du PEL sur le territoire par un pilotage local
- Créer des comités de réflexion thématique inter quartiers/ inter acteurs
- Formaliser des temps de rencontres entre professionnels
- Organiser les journées des acteurs éducatifs
- Animer un réseau « interconnaissance » des acteurs
- Établir la cartographie des acteurs et actions éducatives mises en œuvre sur le territoire
- Rendre visible et lisible la politique éducative en communication interne et externe
- Mettre en place un observatoire des métiers de l'éducation et de l'enfance et une analyse des pratiques
- Travailler à une articulation des actions de l'Agglomération et de la Ville

2. Mettre en place des temps de formation en direction des professionnels éducatifs

- Mettre en place une formation d'accompagnement à la scolarité pour les acteurs locaux
- Mettre en place des séminaires de cliniques urbaines pour faciliter l'analyse des situations complexes de familles et jeunes en difficulté
- Mettre en place des formations pluri professionnelles sur les thématiques éducatives
- Faciliter une meilleure connaissance des pratiques et l'évaluation des besoins sur le quartier: diagnostics territoriaux
- Maintenir un centre de formation et un centre de ressources pour les enseignants
- Accompagner l'écriture des projets de services dans les perspectives du PEL
- Établir un catalogue des formations proposées par les directions (de l'Enfance et de l'Éducation, de l'Action culturelle et de la Santé...)
- Mettre en place des formations aux premiers secours pour les centres de loisirs – animateurs et espace animation jeunesse

3. Décloisonner des quartiers par le lien social

- Organiser des événements portés par plusieurs acteurs éducatifs pour renforcer les partenariats concrets (fête des vendanges, le 1^{er} mai, festival d'Argenteuil, mai des artistes, ...)
- Organiser le Carnaval d'Argenteuil
- Fédérer les quartiers autour des fêtes de quartier
- Mettre en place la journée de l'enfance

4. Accompagner des habitants et des jeunes vers une démarche citoyenne

- Mettre en place un bus citoyen
- Mettre en place la semaine de la Solidarité internationale
- Mettre en place des Conseils de Proximité
- Soutenir la mise en place de groupes de paroles comme les groupes femmes dans les quartiers
- Sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement grâce aux ateliers nature
- Faciliter la mise en place des actions de prévention routière au sein des écoles
- Établir un diagnostic territorial avec les habitants
- Mettre en place le plan propreté
- Mettre en place un plan de développement durable
- Mettre en place des réunions publiques pour informer les citoyens des grands projets d'aménagement, de rénovation, d'agrandissement d'écoles et avoir leur avis

- Organiser la journée des droits de l'enfant
- Mettre en place les visites citoyennes pour les écoles
- S'appuyer sur les jeunes du CMJ pour relayer la réflexion citoyenne
- Développer des activités de sensibilisation des jeunes et enfants avec les pompiers et policiers

5. Reconnaître des capacités d'expertise de chacun

- Créer la charte des ATSEM
- Organiser des temps d'échanges de pratiques entre services et entre partenaires éducatifs
- Prendre en compte l'expertise de tous les acteurs éducatifs pour la construction du PEL
- Lancer un groupe d'usages et d'experts des directions d'écoles
- Mutualiser les outils et pratiques des acteurs du territoire
- Lancer un groupe d'usage et d'experts Enfance
- Accompagner les projets d'école et créer des passerelles avec les acteurs extérieurs à l'Éducation Nationale
- Faire des conseils d'école un lieu de démocratie locale

6. Prendre en compte de la parole des jeunes et des enfants

- Créer un Conseil Municipal des Jeunes
- Établir un diagnostic jeunesse participatif
- Fédérer les jeunes du CMJ grâce à des projets de solidarité internationale
- Créer des conseils d'enfants au sein des Centres de loisirs
- Labelliser Argenteuil, « Ville amie des enfants » par l'Unicef
- Soutenir la création d'association de jeunes
- Travailler à la construction de projets transversaux avec les délégués de classe
- Donner aux jeunes un espace d'expression via la radio

RÉUSSIR

Contribuer à la réussite éducative des enfants et des jeunes,
à leur bien-être et à celui des familles

OBJECTIF :

Permettre la construction d'un parcours éducatif en faveur de la réussite et promouvoir l'innovation éducative

1. Renforcer l'offre éducative en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes sur temps scolaire, périscolaire et libre

- Publier le livret d'actions éducatives municipales à destination des enseignants
- Ouvrir le cinéma et les arts du spectacle aux écoles et centres de loisirs
- Permettre la découverte du patrimoine sur temps scolaire, périscolaire et libre
- Faciliter l'accès à la piscine et patinoire sur temps scolaire
- Faciliter la pratique de la musique en partenariat avec le conservatoire sur temps scolaire ou libre
- Mobiliser les enfants et enseignants pour des activités en médiathèque
- Renforcer la pratique sportive sur temps scolaire grâce à l'école multisports (escrime, escalade, handball, boxe, basket...)
- Proposer des ateliers liés au développement durable sur temps scolaire, périscolaire et hors temps scolaire
- Financer des projets spécifiques et des séjours en direction des collèges et lycées
- Soutenir l'organisation des classes découvertes et PAC du 1^{er} degré
- Créer le guide de la réussite éducative
- Mettre à disposition un bus par classe pour l'ouverture culturelle, sportive et de loisirs
- Ouvrir une ludothèque petite enfance « le coffre à jouet » accessible aux familles
- Permettre l'accès à des mini-séjours à Vallangoujard pour les enfants argenteuillais
- Établir une cartographie de l'offre éducative par territoire sur temps scolaire

2. Accompagner les jeunes pour leur permettre d'acquérir les compétences adaptées à son parcours professionnel, lever les freins à leur autonomie et exercer leurs compétences sociales dans la cité

- Organiser la semaine de l'Orientation pour les collégiens et les lycéens
- Mettre en place le dispositif SOS rentrée
- Développer des structures d'accompagnement pour les jeunes: lieux ressources tels que l'Espace Initiative Jeunesse et les espaces Animations Jeunesses
- Développer des formations, si possible en adéquation avec l'offre d'emploi du territoire
- Créer un pôle universitaire sur la ville
- Organiser les soirées de la réussite
- Ouvrir des espaces de devoirs pour les collégiens et lycéens sur l'ensemble de la ville
- Mettre en place le salon de l'emploi
- Organiser une bourse d'emploi job d'été et job d'hiver
- Soutenir l'action des jeunes via la bourse initiative jeunesse
- Soutenir la mise en place de micro entreprise
- Renforcer les passerelles Secondaire / enseignement supérieur
- Enrichir l'offre de formation

3. Accompagner des parents dans leur rôle éducatif

- Mettre en place la journée de la petite enfance
- Mettre en place des rencontres de parents élus
- Faciliter l'accès à la cuisine centrale et aux temps du midi pour les parents élus
- Faciliter les modes de garde d'enfants pour les parents en cours d'alphabétisation

- Mettre en place des Lieux d'Accueil Enfants -Parents- (LAEP) dans les Maisons de quartier
- Ouvrir la Maison de la petite enfance et y accueillir les parents
- Mettre en place un Conseil de parents au sein des centres de loisirs
- Favoriser les liens familles/Éducation Nationale/partenaires éducatifs dans le cadre des activités périscolaires
- Inciter tous les acteurs municipaux à s'engager sur des projets d'accompagnement à la parentalité
- Développer les « RDV des parents » (Centre de loisirs, PRE, MQ, Maison des femmes, espace jeunesse)
- Mettre en place des cafés parents sur temps scolaire pour échanger sur les pratiques éducatives
- Mettre en place un point écoute famille pour soutenir les parents ayant besoin d'échanger
- Travailler avec l'Éducation nationale dans le cadre de la mallette des parents
- Mobiliser les parents grâce à la création de comité de parents et de parents relais

4. Expérimenter de nouvelles formes d'actions éducatives

- Renouveler l'équipement informatique des écoles
- Ouvrir l'école de la deuxième chance
- Développer des écoles pilotes avec horaires aménagés musique ou sport
- Créer une école pilote tout numérique
- Généraliser l'installation de tableaux numériques dans les écoles
- Multiplier les passerelles – Maternelle/Primaire – Primaire/Collège – Collège/Lycée
- Ouvrir des classes passerelles pour les moins de 3 ans
- Anticiper les besoins de formation professionnelle: « la pédagogie et le numérique » en partenariat avec l'Éducation Nationale

5. Améliorer la vie quotidienne des écoles et des centres de loisirs

- Mettre en place le guichet unique
- Définir une politique de reprographie au sein des écoles
- Définir une nouvelle gestion des conseils d'école et Conseil d'administration du secondaire
- Construire une procédure de gestion des grèves de l'Éducation nationale et/ou de la Ville
- Mettre en place un dispositif d'information des familles par sms et courriel : « Info familles »
- Restructurer le temps du midi – Activ' Midi en relation avec l'école (mise en place d'atelier lecture, informatique, mathématique, environnement, ludothèque...)
- Restructurer le service enfance avec une échelle de coordination pédagogique
- Garantir un accueil périscolaire de qualité avec un projet pédagogique
- Mettre en place un accueil du matin structuré sur l'ensemble du territoire
- Mettre en place les Plans particuliers de mise en sûreté dans toutes les écoles du 1^{er} degré
- Mettre à disposition des écoles des agents de sécurité Point Ecole
- Améliorer l'accès à la cantine en maternelle
- Mettre en place un groupe de travail des agents logés dans les écoles
- Mettre en place un inventaire des matériels en centres de loisirs pour optimiser la gestion du mobilier
- Refondre les modes de réservation des activités périscolaires
- Créer un guide des directeurs d'école
- Expérimenter un permis « du vivre ensemble » sur le temps périscolaire
- Participer à la refonte des rythmes scolaires

ÊTRE SOLIDAIRE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Lutter contre les inégalités sociales en favorisant l'accessibilité des espaces, des droits et des ressources

OBJECTIF :

Favoriser l'égalité des chances

1. Permettre une prise en charge adaptée favorisant la réussite éducative et évitant les discriminations

- Faciliter la mise en place de parcours individuel de réussite grâce au Programme de Réussite Éducative (PRE)
- Mettre en place un accompagnement scolaire individualisé grâce au PRE pour les élèves en difficulté
- Mettre en place le plan lecture pour tous
- Participer avec les enfants à la journée du refus de la misère
- Créer un espace d'échange – « regard de femme »
- Travailler sur l'égalité garçon/fille – concours d'affiches avec les enfants
- Renforcer l'offre éducative avant l'entrée à l'école – Bébé lecteur, « cause biberon »
- Faciliter l'accès aux séjours vacances pour les enfants argenteuillais
- Mettre en place un contrat local d'accompagnement à la scolarité pour les enfants les plus en difficulté
- Mettre en place les coups de pouce clé pour les enfants de CP en fragilité
- Mettre en place une cellule d'écoute pour les jeunes en partenariat avec l'Éducation Nationale et le Centre Médico Psychopédagogique
- Appliquer le coefficient familial pour les enfants non argenteuillais scolarisés en CLIS à Argenteuil
- Mettre en place des Projets d'accueil individualisé péri-scolaire dans les écoles et Centres de loisirs
- Offrir un livre à Noël à destination de tous les enfants de maternelles et de CP
- Offrir le livre «Argenteuil, l'histoire de ma ville» à tous les enfants de CM1
- Offrir un dictionnaire à tous les enfants de CM2
- Faciliter l'ouverture d'un atelier relais pour la prise en charge des élèves de secondaire en difficultés
- Assouplir les règles d'accueil en périscolaire pour faciliter l'accès
- Mettre en place la semaine du handicap
- Assurer la mixité sociale dans les écoles grâce à la sectorisation
- Mettre en place les coups de pouce langage pour les enfants de grande section de maternelle en fragilité
- Prendre en charge les jeunes sur le temps d'exclusion avec la mise en place de parcours adapté aux raisons de l'exclusion sous couvert du PRE
- Travailler à la remobilisation du jeune en amont d'une exclusion dans le cadre d'un partenariat Éducation Nationale/PRE
- Mettre en place des projets spécifiques sur le décrochage scolaire grâce à des groupes de travail pluri-acteurs
- Mettre en place un kit de rentrée à destination de tous les enfants
- Développer l'utilisation de la méthodologie « les petits égaux » dans les écoles et Centres de loisirs

2. Créer un environnement favorable aux apprentissages et à l'épanouissement personnel

- Développer, accompagner, finaliser les projets Anru
- Ouvrir des salles spécifiques dans les écoles : salle informatique, BCD, salle polyvalente
- Aménager les cours d'école pour le bien être des enfants
- Mettre en place un plan pluriannuel d'investissement pour la rénovation du patrimoine scolaire et de l'enfance
- Moderniser les conditions d'accueil périscolaire
- Mettre en place des séjours à destination des familles avec les centres sociaux
- Accroître les capacités d'accueil pour la petite enfance
- Mettre en place un projet transversal à l'échelle de la ville autour de la question de l'urbanisme, l'identité et la mémoire collective

3. Sensibiliser les habitants, les jeunes et enfants aux problématiques de santé et assurer une prévention santé

- Créer un guide de la santé
- Mettre en place des actions nutrition dans les écoles
- Contribuer à l'équilibre alimentaire de l'école au foyer en proposant des menus du soir et conseils nutritionnels
- Mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation aux dépistages des cancers, et notamment du cancer du sein
- Mettre en place des actions de sensibilisation et prévention des IST dans les établissements scolaires et dans les espaces jeunesse de la ville, avec l'implication du CMJ
- Mettre en place le programme « bien manger, bien bouger » sur tout le territoire d'Argenteuil
- Soutenir les actions du CMPP et CMP sur le territoire et orienter les familles
- Soutenir le maintien de l'unité adolescent à l'hôpital d'Argenteuil
- Développer les actions de prévention de l'Atelier Santé Ville sur tous les territoires d'Argenteuil
- Établir un Contrat Local de Santé
- Intégrer les repas bio et les produits du commerce équitable à la cantine scolaire
- Établir un diagnostic santé participatif
- Mettre en œuvre le projet « Vive les belles dents » de la CPAM95 à destination des enfants de CE1 d'Argenteuil
- Multiplier les lieux et capacité d'accueil médical en favorisant l'implantation de professionnels de santé sur le territoire
- Créer un pôle médical scolaire

4. Favoriser la mobilité des jeunes et des familles

- Prendre en charge 50 % du coût de la carte Imagine R pour les étudiants en 1^{re} année d'enseignement supérieur et les lycéens ne bénéficiant plus de l'aide du Conseil général

5. Permettre l'accès aux services et infrastructures dans les quartiers

- Créer le Pass'famille, pass culturel, pass sport
- Créer une maison des femmes
- Permettre l'accès aux services et infrastructures aux personnes handicapées
- Assurer une assistance juridique dans les quartiers
- Uniformiser l'accès aux services dans les quartiers
- Développer des permanences sociales dans les quartiers
- Transformer les Mairies de quartier en Maisons de Quartier pour un service territorialisé et une action de proximité
- Permettre l'accès gratuit aux jeunes de studios de musique hors temps scolaire
- Ouvrir gratuitement les espaces sportifs hors temps scolaire sur les quartiers : open sport
- Revoir la tarification et le calcul du quotient familial pour la facturation





Hôtel de ville
12/14 boulevard Léon-Feix 95100 Argenteuil
INFOS | 01 34 23 41 00 / www.argenteuil.fr
